

A différentes reprises, nous avons fait remarquer que le gouvernement devrait envisager des solutions de rechange. J'ai noté avec satisfaction qu'au retour de son voyage en Europe, le ministre s'est rallié à l'une de ces solutions de rechange en laissant entendre que les sociétés immobilières avaient quelque chose de bon. L'autre jour, j'ai demandé au ministre des Finances si le gouvernement songeait à réexaminer sa politique à cet égard, mais il a pris un air finaud et déclaré que n'importe qui était à même de fonder une société immobilière. Il a simplement omis de dire que la mise sur pied d'une société immobilière est impossible sans encouragements fiscaux.

J'espère que le ministre étudiera à nouveau cette question avec ses collègues. Tant que les taux d'intérêt atteindront le niveau actuel, qui est de 10½ p. 100 environ, il faudra affecter plus d'argent au secteur du logement. J'en ai parlé au ministre la dernière fois que le comité a examiné ses crédits et il a dit que la SCHL ne pouvait consacrer plus d'argent à l'habitation. Je lui ai parlé des milliards de dollars dans les caisses de pension, il a répondu que cela posait des problèmes avec les provinces. C'est peut-être vrai, mais j'aimerais savoir si le ministre essaie seulement de canaliser une partie de ces fonds vers la construction domiciliaire. Je crois que le ministre conviendra, en toute justice, qu'une solution pratique au problème actuel serait de créer des sociétés de construction.

Nous avons aussi proposé au ministre de supprimer la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, taxe qui se fait lourdement sentir. Je ne sais pas pourquoi le ministre n'a pas indiqué que ce n'est pas possible en ce moment. Je pense que cela permettrait de réduire de \$600 à \$700 au moins le prix d'une maison. Une autre possibilité qui s'offre au gouvernement actuel c'est de réglementer le prix des terrains et de limiter la spéculation, pas tant en acquérant des banques de terrains qu'en achetant des terrains viabilisés. Je ne vois pas que nous puissions aider ceux qui touchent un revenu modeste, encore moins ceux qui gagnent un revenu moyen, si le coût des terrains continue à monter.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le temps de parole du député est expiré, mais il peut continuer avec l'assentiment de la Chambre.

**Des voix:** D'accord.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, je n'empêterai pas tellement sur le temps de la Chambre puisque d'autres veulent condamner le gouvernement pour son attitude inhumaine

[M. Alexander.]

face à la situation du logement qui confronte de nombreux Canadiens, et qui se perpétuera avec la politique actuelle du gouvernement. Tout ce que je puis dire c'est que nous, de l'opposition, avons toutes les raisons de saisir la Chambre et les Canadiens de la motion que j'ai proposée. J'espère que le gouvernement accordera une haute priorité au logement et qu'il acceptera certaines des solutions offertes par l'opposition pour atténuer la pénurie de logements. Je me suis réjoui d'entendre le ministre indiquer l'autre jour qu'il est pleinement en faveur de conseils urbains. Je me suis également réjoui de noter que son parti a lancé cette idée. Nous avons déclaré qu'à moins de tenir des conférences aux trois niveaux de gouvernement, il n'existe aucun moyen de régler les problèmes de l'expansion urbaine, dont l'un est le logement.

Permettez-moi de conclure en disant que la rénovation urbaine demeure un problème à résoudre, car même si elle est bloquée actuellement, le délabrement, lui, se poursuit. J'espère que le gouvernement effectue des recherches à ce sujet sans se contenter de bloquer ce secteur comme suite à sa politique fiscale. Compte tenu des chagrins, des déceptions et de l'aliénation causés par la politique gouvernementale, je ne parviens pas à comprendre comment le gouvernement ait pu imaginer que cette politique serait acceptée. J'espère qu'avant la fin de l'année, il présentera une politique ferme définissant la rénovation urbaine, notamment sur le plan de la reconstruction et qu'il donnera des directives à cet égard.

• (12.20 p.m.)

**M. John Gilbert (Broadview):** Monsieur l'Orateur, les membres du Nouveau parti démocratique souscrivent d'emblée à la substance de la motion présentée par le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander); l'habitation, en effet, a connu un fléchissement prononcé au cours des cinq premiers mois de l'année et le ministre devrait prendre, dans l'immédiat, les mesures qui s'imposent pour enrayer la crise et résoudre le problème. Du reste, je présentais hier, aux termes de l'article 26 du Règlement, une motion demandant la tenue d'un débat sur le même sujet. J'ai aussi demandé hier au ministre responsable de l'habitation de faire une déclaration à l'appel des motions pour nous faire part de quelques-unes des idées qu'il a pour résoudre la crise.

Le ministre d'État chargé de l'habitation (M. Andras) en est aujourd'hui vis-à-vis de l'habitation, où il en était lorsqu'il était rattaché, toujours à titre de ministre d'État, au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il nous a démontré son souci, sa